

Championnat de France des Croiseurs Légers

Cahier des Charges / RESUME

Ce document est destiné aux structures souhaitant faire acte de candidature à l'organisation d'un Championnat de France Croiseurs Légers.

Pour plus d'informations, consulter le Cahier des Charges complet :

Avertissement :

Le CFCL devra se dérouler lors du week-end de l'Ascension

Ce Cahier des Charges définit les points essentiels à l'organisation d'une épreuve de qualité. Certains points de ce cahier des charges peuvent être négociables avec le Département des Pratiques Sportives Habitables.

Quelques chapitres sont des conseils d'organisation et donnent des indications aux Organisateurs, ce document n'est évidemment pas exhaustif.

Sont donnés sous forme d'annexe des descriptifs, et des quantités. Elles vous aideront à évaluer votre budget en fonction du cas particulier de votre Club. Ces annexes ne tiennent pas compte de vos infrastructures existantes et des équipements nautiques (bouées, pavillons, semi-rigides etc...) déjà en votre possession.

Contacts pour renseignements : habitable@ffvoile.fr

Claire PRUVOT : claire.pruvot@ffvoile.fr / 01 40 60 37 44

1) **Bateaux admis à courir**

Les bateaux appartenant aux classes A, B, R1, R2 et L OSIRIS Habitable.

2) **Modalité de participation**

Le CFCL est un championnat Open

3) **Nombre de bateaux à accueillir**

Le site choisi par l'organisation doit pouvoir accueillir autour de 80 bateaux. Il est fortement recommandé que les bateaux soient regroupés, et qu'ils bénéficient de pontons disposant d'eau et d'électricité.

SPECIFICITES CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CROISEURS LEGERS

- Il peut y avoir de très petits bateaux, la plupart sont non-motorisés : Prévoir une assistance en zodiac conséquente pour les entrées et sorties de port.
- La flotte est très disparate en termes de niveau sportif, de préparation des bateaux, de vitesse...
- Construction des groupes de classement de manière à rester le plus homogène possible.
- Pas mal d'attente entre les manches le temps que les petits arrivent, même si 2 départs séparés.
 - Construction des parcours en « trapèze » de manière à envoyer les gros bateaux sur une boucle « extérieure » plus longue, puis les petits sur une boucle « intérieure » plus petite.
 - Cela peut permettre de relancer plus vite les gros bateaux.
- Nécessité de faire partir sur un même départ et même parcours les groupes A et R1 : ils sont en majorité constitué de « Micro », qui profitent de ce championnat pour établir en marge du classement officiel, un classement spécifique Micro.

4) **Zone de course :**

Pour ce championnat, rassemblant des bateaux habitables de petites tailles les parcours devront être organisés **sur des plans d'eau abrités**. Selon le nombre de participants dans chacune des classes admises à participer, le nombre de zones de course, ainsi que la répartition des classes sur celles-ci, seront établies en accord avec la FFVoile.

En général, une seule zone de course avec des parcours différents pour les gros et les petits.

5) **Parcours :**

Il est souhaitable durant le championnat d'alterner des parcours banane / trapèzes (parcours construits) et au moins un parcours côtier (parcours naturels/ découverte du littoral / retour au port).

6) **Etablissement des résultats**

Par l'utilisation de SCORE de préférence : Avoir au moins 2 opérateurs spécialistes de l'intersérie Osiris (normalement un nommé par la CCA, et un bénévole expérimenté)

7) Programme type :

Mercredi :	Accueil, mise à l'eau, jauge, confirmation des inscriptions, retrait des dossiers et course d'entraînement si possible.
Jeudi :	Fin des inscriptions/jauge pour 10h / Briefing/ Course(s) et cérémonie d'ouverture
Vendredi :	Course(s) et dîner des équipages.
Samedi :	Course(s), début des sorties d'eau vers 16-17h si possible, remise des prix /apéritif et dîner des équipages (ou le vendredi soir)
Dimanche :	Fin des sorties d'eau.

Compter 2 jours et demi de courses.

8) RESSOURCES HUMAINES

8.1 Les arbitres désignés par la FFVoile

Sont habituellement désignés par la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA) :

- Le Président(e) du comité de course et ces assesseurs (3 arbitres),
- Le Président(e) et les membres du comité de protestation (4 arbitres),
- Le Président(e) du comité technique + un stagiaire.
- Un(e) commissaire aux résultats (non prise en charge par la CCA)

Les frais de déplacement sont réglés directement aux arbitres par la CCA

Les frais de séjour et de subsistance sont réglés par l'organisateur.

Les frais d'hébergement seront remboursés par la CCA (sur facture), à hauteur de 40 €/nuit et par arbitre présent sur le championnat (conditions 2025).

8.2 Les délégués fédéraux

-Le délégué de la Commission Osiris : les frais de séjour et de subsistance du Délégué Fédéral seront à la charge de l'organisateur.

. Le Délégué Technique Fédéral : les frais de subsistance du Délégué Technique Fédéral seront à la charge de l'organisateur. L'hébergement est à prévoir par l'organisateur, et sera refacturé par le club au service des Pratiques Sportives.

. Le Délégué fédéral (optionnel): les frais de séjour et de subsistance du Délégué Fédéral seront à la charge de l'organisateur.

8.3 L'équipe Communication FFVoile

-Le service communication de la FFV peut mettre à disposition une personne pour assurer la production de contenus sur toute la durée du Championnat : les frais de séjour et de subsistance seront à la charge de l'organisateur.

-La FFV missionne un prestataire pour la réalisation de photos et de vidéos : les frais de subsistance seront à la charge de l'organisateur. L'hébergement est à prévoir par l'organisateur, et sera refacturé par le club au service des Pratiques Sportives.

8.4 L'équipe du club (Salariés et bénévoles).

Sur l'eau : Prévoir au minimum 12 personnes :

- 7 personnes pour assister le comité de course (comité, viseur, arrivées),
- Idéalement 2 mouilleurs (un peut faire sécu en plus),
- 2 personnes pour la sécu, PRO compris.
- 1 conducteur du bateau presse,

A terre, Prévoir au minimum 8 personnes :

- 1 personne PC Terre,
- 1 personne secrétariat,

1 à 2 personnes aux résultats,
1 personne à la communication,
4 personnes pour la préparation des paniers-repas,

Conseils aux organisateurs:

Présence des bénévoles: D'expérience, il faut qu'il y ait le moins de changements dans l'équipe au cours du Championnat,

On évite ainsi les risques d'erreur et on assure un meilleur suivi de l'épreuve.

AU TOTAL, compter une 30 aine de personnes à minima sur toute la durée du Championnat, idéalement 35. (staff arbitres et FFV compris)

9) Hébergement :

Coueurs : possibilités d'hébergements collectifs, de location, de camping, d'emplacement de camping-car, d'hôtellerie.

Officiels : (arbitres, organisateurs). Norme ** ou équivalent.

10) Restauration des équipes et coureurs

Midi : Panier-repas pour les coureurs (payant), et pour l'équipe bénévoles+ FFVoile.

Soir : pour l'équipe FFVoile (arbitres, délégués, communication), prévoir un repas chaud et pris assis. Il comprendra une entrée, un plat principal, un dessert et une boisson.

Prévoir que le Jury et les commissaires aux résultats puissent devoir statuer tard le soir. La solution du repas du soir doit être modulable, avec possibilité de leur fournir un repas chaud sur place.

Que ce soit pour les panier-repas ou les dîners, une variante « végétarienne » devra être proposée.

Soirée des équipages : une soirée devra être réservée pour un repas des équipages, le vendredi ou samedi soir (variante végétarienne à proposer si repas traditionnel)

11) EQUIPEMENTS

11.1 Moyens nautiques

Cf annexe 2 du cahier des charges

Idéalement :

Autour de 7 semi-rigides et 2/3 voiliers/vedettes pour comité et bateaux arrivées.

Les semi-rigides doivent également aider à la sortie et entrée de port des bateaux.

11.2 Locaux

- **PC Course et Comité de course** : une salle de réunion avec tables, chaises, tableau, rallonges électriques, VHF et chargeurs, imprimante et connexion Internet.
- **Comité technique** : espace de mesure pour les voiles sur toute la durée du Championnat, tables, chaises, feuilles imprimées des différents formulaires, VHF (ordinateur), connexion Internet, rallonges électriques
- **Jury** : une salle de réunion par panel avec tables et chaises, VHF et chargeurs, rallonges électriques

- **Inscriptions, secrétariat** : 1 ordinateur équipé de Score ou Freg au moment des inscriptions. Idéalement, c'est l'opérateur qui saisira les résultats qui est dans la chaîne d'inscription les mercredi et jeudi matin.
- **Classement** : Salle dédiée pour 2 opérateurs, 2 ordinateurs équipés du logiciel Score ou FREG, imprimante
- **PC Presse / vidéos** : Salle dédiée, tables, chaises, connexion internet, rallonges électriques
- **Soirée des équipages** : Salle dédiée ou tente, tables, chaises, pour environ 300/350 personnes

11.3 Parkings

- **Parkings coureurs** :

- . Véhicules.
- . Bateaux (avec points d'eau avant mise à l'eau).
- . Remorques bateaux et camping-cars.

- **Parking organisateur (au besoin)**

11.4 Sanitaires

Douches, WC, entretenus régulièrement durant l'ensemble de la manifestation.

11.5 Bouées :

La FFVoile est en mesure de fournir des bouées et mouillages sur demande de l'organisateur et à sa charge. Il s'agit de bouées classiques.

Pour les bouées géo-stationnaires, elles sont réservables auprès du service logistique de la FFVoile.

Un partenariat peut être envisagé dans le cadre de l'aide Engie à l'organisation des Championnats de France.

11.6 Sonorisation

Pendant la manifestation sur le site : annonces aux coureurs, convocation des coureurs au jury.
Pendant les cérémonies d'ouverture et de lecture du palmarès.

12) RESSOURCES FINANCIERES

12.1 Les frais d'inscription

A titre indicatif, les tarifs pratiqués en 2025 :

	Droits à payer jusqu'au 11 mai 2025 - minuit	Droits à payer après le 11 mai 2025 - minuit
Bateaux jusqu'à 6m inclus	180 €	240 €
Bateaux de + 6m	220 €	280 €

Les droits à payer comprennent pour chaque bateau :
la participation au championnat,
la place de port,
le pot d'accueil de la cérémonie d'ouverture,
l'apéritif de la remise des prix,
le repas des équipages (uniquement skipper et équipiers),

une dotation,
le stationnement de la remorque.
Idéalement : la mise à l'eau, la sortie d'eau, (si service extérieur au club et payé par le club, un forfait de 20 euros max est préconisé.)

Ces tarifs peuvent être revus à la hausse dans la limite du raisonnable.

Vous pouvez aussi établir un prix de base pour les services + un tarif individuel du repas de la soirée des équipages à intégrer dans le prix de l'inscription (25 euros), et fonction du nombre d'équipiers.

Prévoir de proposer de vendre des tickets pour le dîner des équipages, pour les accompagnants. A proposer sur le site d'inscription en ligne ou au moment des confirmations d'inscription sur le site (25 euros environ)

Ex de recettes estimées, sur la base d'un tarif d'inscription de 55 euros par personne* :

30 petits / 30 « grands » = $(30 \times 180) + (30 \times 220) = 12\,000$ de recettes

35 petits/ 35 « grands » = $(35 \times 180) + (35 \times 220) = 14\,000$ de recettes.

45 petits / 35 « grands » = $(45 \times 180) + (35 \times 220) = 15\,800$ de recettes.

*Hors facturation de panier-repas pour les coureurs qui peuvent être un complément + facturation au bar + tickets soirée des équipages supplémentaires.

12.2 Le budget prévisionnel

Il tourne aux environs de 20000 euros, hors valorisation bénévole.

12.3 L'apport de la FFV à l'organisation du Championnat

- Une dotation pour les coureurs et les bénévoles,
- Les médailles,
- Une signalétique FFVoile / Championnat de France,
- Une équipe d'arbitrage (prise en charge des déplacements +forfait hébergement/ repas),
- Un délégué technique en charge du suivi général de l'organisation, et de la bonne réalisation du programme sportif sur l'eau, (prise en charge de tous ses frais)
- Une prestation communication, avec une personne dédiée à la réalisation de vidéos et photos, et une personne à la rédaction des communiqués/ animation des réseaux FFVoile.(Prise en charge de la prestation, hors coûts d'hébergement et de restauration qui restent à la charge du club)

13) COMMUNICATION

13.1 Compatibilité des partenaires de la FFVoile, de l'épreuve et de l'organisateur :

Avant d'accepter un partenaire, l'organisateur devra s'assurer, auprès de la FFVoile, de la compatibilité de celui-ci avec les partenaires institutionnels de la FFVoile.

13.2 FFVoile et ses partenaires :

Logo FFVoile sur les divers documents.

La FFVoile fournira les pavillons et les banderoles aux couleurs de la FFVoile et de ses partenaires, l'organisateur a la charge de la pose et de l'entretien de ceux-ci ainsi que du retour à la FFVoile.

13.3 Affiche et Site internet de la compétition

Ils sont réalisés par le service communication de la FFVoile.

<https://cfcl.ffvoile.fr/>

Pendant l'évènement, la FFVoile pourra communiquer les codes d'accès et la procédure pour que l'organisateur prenne en charge les mises à jour.

Le club organisateur mettra en place un lien à partir de son site et fournira les éléments graphiques qu'il souhaite voir apparaître sur le site.